

BOMBARDIER

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES 2018

AVIS DE CONVOCATION ET D'ACCÈS AUX DOCUMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Date: Le jeudi 3 mai 2018
Heure: 10 h 30 (heure de Montréal)
Lieu: Jetée Alexandra
200, rue de la Commune Ouest
Montréal (Québec) Canada H2Y 4B2

Nous utiliserons encore une fois cette année les procédures de notification et d'accès pour la transmission de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction (« circulaire ») à nos actionnaires inscrits et non inscrits, comme le permettent les autorités en valeurs mobilières du Canada. Ainsi, au lieu de recevoir la circulaire par la poste, vous y avez accès en ligne. Cet avis vous explique comment consulter la circulaire en ligne et en demander un exemplaire imprimé. Les actionnaires qui avaient auparavant demandé de recevoir un exemplaire imprimé des documents relatifs à l'assemblée les recevront encore cette année sous cette forme, ainsi qu'un avis concernant la possibilité de les obtenir électroniquement. Les procédures de notification et d'accès ont l'avantage d'être écologiques et économiques, puisqu'elles permettent de réduire la consommation de papier ainsi que les frais d'impression et d'envoi postal.

Pour voter, vous devez utiliser le formulaire de procuration ou d'instructions de vote qui accompagne le présent avis (voir « Exercice des droits de vote » ci-dessous).

ACCÈS À LA CIRCULAIRE EN LIGNE

Vous pouvez consulter la circulaire en ligne à l'adresse www.SEDAR.com ou sur notre site Web à l'adresse <https://ir.bombardier.com/Bombardier-Proxy-2018-fr.pdf>.

VEUILLEZ CONSULTER LA CIRCULAIRE AVANT DE VOTER

QUESTIONS EXAMINÉES OU SOUMISES AU VOTE À L'ASSEMBLÉE

États financiers – Recevoir les états financiers consolidés de Bombardier Inc. pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 et le rapport des auditeurs s'y rapportant

Voir la section 2 – Questions à l'ordre du jour de l'assemblée – Réception des états financiers

Élection des administrateurs – Élire les administrateurs de Bombardier Inc.

Voir la section 2 – Questions à l'ordre du jour de l'assemblée – Élection des administrateurs de Bombardier

Nomination des auditeurs – Nommer les auditeurs de Bombardier Inc. et autoriser les administrateurs de Bombardier Inc. à déterminer leur rémunération

Voir la section 2 – Questions à l'ordre du jour de l'assemblée – Nomination des auditeurs indépendants de Bombardier et information concernant le comité d'audit

Vote consultatif sur la rémunération – Examiner et, s'il est jugé à propos, adopter une résolution consultative non contraignante sur l'approche de Bombardier Inc. en matière de rémunération des membres de la haute direction

Voir la section 2 – Questions à l'ordre du jour de l'assemblée – Vote consultatif non contraignant sur l'approche de Bombardier en matière de rémunération des membres de la haute direction

Propositions d'actionnaire – Examiner et, s'il est jugé à propos, approuver les propositions d'actionnaire énoncées au Supplément B de la circulaire

Voir la section 6 – Autres renseignements – Propositions d'actionnaire

Proposition d'actionnaire – Examiner et, s'il est jugé à propos, approuver la proposition d'actionnaire énoncée au Supplément C de la circulaire

Voir la section 6 – Autres renseignements – Propositions d'actionnaire

L'assemblée pourra également examiner toute autre question qui pourrait lui être dûment soumise.

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Veillez prendre note que vous ne pouvez pas voter en retournant le présent avis.

Vous pouvez voter en personne à l'assemblée en suivant les instructions fournies à la rubrique « Comment puis-je voter ? » de la circulaire.

Si vous ne pouvez assister à l'assemblée, vous pouvez exercer les droits de vote se rattachant à vos actions de l'une des façons suivantes :

PAR INTERNET	PAR TÉLÉPHONE	PAR TÉLÉCOPIEUR	PAR LA POSTE
			

en suivant les instructions figurant sur votre formulaire de procuration ou d'instructions de vote.

Actionnaires inscrits :

Vous devez avoir fait parvenir votre formulaire de procuration à Services aux investisseurs Computershare Inc. (« Computershare »), notre agent des transferts, ou avoir voté par Internet ou par téléphone, au plus tard à 16 h (heure de Montréal) le mercredi 2 mai 2018.

Actionnaires non inscrits :

Votre intermédiaire est tenu de solliciter vos instructions de vote avant l'assemblée. Vous avez reçu, dans un envoi provenant de ce dernier, un ensemble de documents relatifs à l'assemblée, dont un formulaire de procuration ou d'instructions de vote. Chaque intermédiaire a ses propres instructions relatives à la signature et au retour de ces documents. Vous devez suivre ces instructions à la lettre afin que les droits de vote se rattachant à vos actions puissent être exercés. Si vous votez par Internet ou par téléphone, vous devez le faire au plus tard à 16 h (heure de Montréal) le mercredi 2 mai 2018.

Actionnaires (employés) participant au régime d'intéressement en actions à l'intention des employés régi par le droit anglais (« RIA »)

Si vous êtes un employé participant au RIA et que vous détenez des actions dans le cadre de celui-ci, Computershare EES Trustees Limited, administrateur du RIA au Royaume-Uni, sollicitera vos instructions de vote avant l'assemblée. Computershare EES Trustees Limited a ses propres instructions quant à la façon dont vous devez transmettre vos instructions de vote. Vous devez suivre à la lettre afin que les droits de vote se rattachant à vos actions puissent être exercés. Si vous avez des questions au sujet de ce qui précède, veuillez communiquer avec l'infoligne de Computershare en composant le 0370 707 1484.

OBTENTION D'UN EXEMPLAIRE IMPRIMÉ DE LA CIRCULAIRE

En tout temps avant l'assemblée, ou pendant une période de un an à partir de la date de dépôt de la circulaire sur SEDAR, vous pouvez demander qu'un exemplaire imprimé de la circulaire vous soit transmis sans frais. Pour ce faire, veuillez composer l'un des numéros de téléphone indiqués ci après :

1 866 964 0492 (Canada et États-Unis) ou
+1 514 982 8714 (autres pays)

Si vous souhaitez recevoir un exemplaire imprimé de la circulaire et que vous en faites la demande avant l'assemblée, votre exemplaire vous sera envoyé dans les trois jours ouvrables suivant la réception de votre demande. Pour vous assurer de recevoir votre exemplaire imprimé avant la date limite pour le vote et la date de l'assemblée, nous estimons que votre demande doit nous parvenir au plus tard à 16 h (heure de Montréal) le 19 avril 2018 (cette date butoir tient compte du délai de trois jours ouvrables pour le traitement des demandes et du délai usuel d'envoi postal). **Veillez prendre note que si vous demandez un exemplaire imprimé de la circulaire, vous ne recevrez pas d'autre formulaire de procuration ou d'instructions de vote. Par conséquent, veuillez conserver le formulaire original qui vous a été envoyé pour voter.**

Si vous souhaitez recevoir un exemplaire imprimé de la circulaire et que vous en faites la demande à compter de la date de l'assemblée, un exemplaire imprimé de la circulaire vous sera envoyé dans les 10 jours civils qui suivent la réception de votre demande.

COORDONNÉES À RETENIR SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS CONCERNANT LES PROCÉDURES DE NOTIFICATION ET D'ACCÈS

Si vous avez des questions concernant le présent avis, les procédures de notification et d'accès ou l'assemblée, veuillez communiquer avec Computershare en composant le 1 800 564 6253 (au Canada et aux États-Unis) ou le +1 514 982 7555 (autres pays).